

Liste des monographies et articles sur

LA JURILINGUISTIQUE FRANÇAISE

*disponibles au CTTJ et à la Bibliothèque Michel-Bastarache
de la Faculté de droit de l'Université de Moncton
au 25 novembre 2008*

TABLE DES MATIÈRES

[Théorie générale \(langue et droit, culture juridique\)](#)
[Le discours juridique en général](#)
[Le discours législatif](#)
[Le discours juridictionnel](#)
[La lisibilité des textes juridiques](#)
[La traduction juridique](#)
[Le vocabulaire juridique](#)
[Études terminologiques ponctuelles](#)
[Guides et manuels](#)
[Recherche, enseignement](#)
[La jurilinguistique comparée \(entre le français et d'autres langues\)](#)
[L'aménagement du français juridique](#)

Théorie générale (langue et droit, culture juridique)

- AMSELEK, Paul (1986). « Philosophie du droit et théorie des actes de langage », dans [AMSELEK, Paul, dir., \(1986\)](#). [M-B : P 95.55 T44]
- AMSELEK, Paul, dir. (1986). *Théorie des Actes de Langage, Éthique et Droit*, Paris, PUF, 252 p. [M-B : P 95.55 T44]
- ATIAS, Christian (1990). *Savoir des juges et savoir des juristes : mes premiers regards sur la culture juridique québécoise*, Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec, 164 p. [M-B : KEQ 202 A85]
- BASTIEN, Georges L. (2007). « Francisco de Miranda, précurseur de traductions », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 28-29. [CTTJ : Boîte 25]
- BEAUCHARD, Jean, et Pierre COUV RAT, dir. (1994). *Droit civil, procédure, linguistique juridique – Écrits en hommage à Gérard Cornu*, Paris, PUF, 473 p. [M-B : KJV 237 D76]
- BOURCIER, Danièle (1976). « Argumentation et définition en droit, ou “Les grenouilles sont-elles des poissons?” », *Langages*, vol. 42, p. 115-122. [CTTJ : Cart. FIN]

- BOURCIER, Danièle (1979a). « Information et signification en droit : expérience d'une explication automatique de concepts », *Langages*, vol. 53, p. 9-32. [CTTJ : Cart. FIN]
- BOURCIER, Danièle, et Pierre MACKAY, dir. (1992). *Lire le droit; langue, texte, cognition*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 489 p., coll. « Droit et société », n° 3. [M-B : K 213 L57]
- BULLIER, Antoine (2006). « De la “commune ley” à la common law en français : commune langue, l'expression d'un oubli ? », *Revue de droit international et de droit comparé*, vol. 83, p. 44-57. [CTTJ : Cart. FIN]
- CATALA, Pierre (1994). « Linguistique et informatique juridiques », dans [BEAUCHARD, Jean, et Pierre COUV RAT, dir. \(1994\)](#), p. 79-88. [CTTJ : Cart. FIN]
- CORNU, Gérard (1986). « Réflexion finale », dans [AMSELEK, Paul, dir. \(1986\)](#), p. 249-252. [M-B : P 95.55 T44]
- CORNU, Gérard (2005). *Linguistique juridique*, 3^e éd., Paris, Montchrestien, 443 p. [M-B : K 94 C6]
- CORNU, Gérard (1995). « Français juridique et science du droit : synthèse », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 11-19. [CTTJ : FIN]
- DE LAMBERTERIE, Isabelle (1995). « Français juridique et science du droit : perspectives d'avenir », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 63-68. [CTTJ : FIN]
- DE LAMBERTERIE, Isabelle (2000). « Droit de la langue, langue du droit : Témoignage sur une double expérience relative à la propriété intellectuelle », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n^{os} 1 et 2, p. 9-19. [CTTJ : FIA]
- DE LAMBERTERIE, Isabelle, et Dominique BREILLAT, dir. (2000). *Le français langue du droit*, Paris, PUF, 193 p. Actes du colloque de Poitiers tenu en novembre 1997. [CTTJ : FIN]
- DIDIER, Emmanuel (1990). *Langues et langages du droit : Étude comparative des modes d'expression de la Common Law et du Droit Civil, en français et en anglais*, Montréal, Wilson & Lafleur, 477 p. [CTTJ : FIN]
- DOIRON, Denise, et Gérard SNOW (2005). « Bibliographie de la jurilinguistique franco-canadienne », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 145-160. [CTTJ : FIN]
- DOMINICY, Marc (1991). « La linguistique et le langage du droit », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\)](#), p. 13-28. [M-B : K 213 L33]

- DUBOUCHET, Paul (1993). *Pour une théorie générale du droit : essai sur les rapports du normatif et du logico-grammatical*, Lyon, L'Hermès, 220 p. [M-B : K 213 D18]
- EISENMANN, C. (1966). « Quelques problèmes de méthodologie des définitions et des classifications en science juridique », *Archives de philosophie du droit*, n° 11, Sirey, p. 25-43. [CTTJ : Cart. FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude, dir. (1982). *Langage du droit et traduction : Essais de jurilinguistique*, réalisé pour le Conseil de la langue française, Montréal, Linguatech, et Québec, Éditeur officiel du Québec, 320 p. [CTTJ : FIN et <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubF104/F104P1ch1.html>]
- GÉMAR, Jean-Claude (2002a). « Le plus et le moins-disant culturel du texte juridique. Langue, culture et équivalence », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 47, n° 2, p. 163-176. [CTTJ : RBH]
- GÉMAR, Jean-Claude (2005). « Langue, langage du droit et jurilinguistique », avant-propos à [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. xiii-xvi. [CTTJ : FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude (2005). « Langage du droit et (juri)linguistique. États et fonctions de la jurilinguistique », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 5-22. [CTTJ : FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. (2005). *Jurilinguistique : entre langues et droits*, Montréal, Thémis, et Bruxelles, Bruylant, 596 p. [CTTJ : FIN]
- GLENN, H. Patrick (1994). « Culture and the Common Law », dans [GLENN, H. Patrick, et Monique OUELLETTE, dir. \(1994\)](#), p. 59-73. [CTTJ : Cart. FIN]
- GLENN, H. Patrick, et Monique OUELLETTE, dir. (1994). *La culture, la justice et le droit*, Cowansville (QC), Les Éditions Yvon Blais, 251 p. Actes du colloque de l'Institut canadien d'administration de la justice tenu du 14 au 17 octobre 1992 à Montréal. [CTTJ : FIN]
- GRASS, Thierry (s.d.). *Bibliographie jurilinguistique sélective*. <http://www.uni-kassel.de/~clef/projets/franju/grassbib.html>
- GREENSTEIN, Rosalind (dir.) (2005). *La langue, le discours et la culture en anglais du droit*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. Langues et Langages, 27), 156 p. Actes d'un colloque tenu le 25 juin 2004 à l'Université de Paris I. [M-B : K 213 L374]
- GRIDEL, Jean-Pierre (1979). *Le signe et le droit*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 339 p. [M-B : KJV 6002 675]
- GRZEGORCZYK, Christophe (1974). « Le rôle du performatif dans le langage du droit », *Archives de philosophie du droit*, tome XIX, p. 229-241. [M-B : PER]

- GRZEGORCZYK, Christophe (1986). « L’impact de la théorie des actes de langage dans le monde juridique : essai de bilan », dans [AMSELEK, Paul, dir. \(1986\)](#), p. 165-194. [M-B : P 95.55 T44]
- GUILLOREL, Hervé (2002). « Territoire de la langue et toponymie officielle », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\)](#), p. 33-48. [M-B : K 94 T73]
- ISSALYS, Pierre (1980). *Langage et système des lois, analyse critique du cadre législatif d’une institution administrative québécoise : rapport final du projet MOREL présenté au Conseil de la langue française*, Québec, Éditeur officiel. [M-B : KEQ 143 I8]
- JAYME, Erik, dir. (1999). *Langue et Droit*, Bruxelles, Bruylant. Actes du XV^e Congrès International de Droit Comparé, tenu à Bristol en 1998. [M-B : K 555 C66]
- JESTAZ, Philippe (1991). « Le langage et la force contraignante du droit (ou “Des bœufs et des hommes”) », dans [AMSELEK, Paul, dir. \(1986\)](#), p. 69-86. [M-B : K 213 L33]
- KASIRER, Nicholas (1995). « Dire ou définir le droit? », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 165-202. [CTTJ : FIN]
- KASIRER, Nicholas (2005). « Is the Canadian Jurilinguist – Living *entre langues et droits* – A Middle Power? », postface à [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 579-596. [CTTJ : FIN]
- KASIRER, Nicholas (2006). « L’outre-loi », dans CASTONGUAY, Lynne, et Nicholas KASIRER (dir.), *Étudier et enseigner le droit : hier, aujourd’hui et demain*, études offertes à Jacques VANDERLINDEN, Bruxelles, Bruylant et Cowansville (Québec), Yvon Blais, 2006, p. 329-355. [M-B : K 235 E97]
- KASIRER, Nicholas, et Gérard SNOW, dir. (2000). *Harmonisation et Dissonance : Langues et Droit au Canada et en Europe*, numéro spécial de la *Revue de la common law en français*, vol. 3, n^{os} 1 et 2, 278 p. Actes du colloque tenu en mai 1999 à l’Université de Moncton, à Moncton. [CTTJ : FIA]
- KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal (2002). « Significations et résonances des concepts juridiques au sein d’une culture unilingue », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\)](#), p. 95-104. [M-B : K 94 T73]
- MACCORMICK, D. Neil, et Zenon BANKOWSKI (1986). « La théorie des actes de langage et la théorie des actes juridiques », dans [AMSELEK, Paul, dir. \(1986\)](#), p. 195-209. [M-B : P 95.55 T44]
- MACDONALD, Roderick A. (2000). « Regards sur les rapports juridiques informels entre langues et droit », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n^{os} 1 et 2, p.137-151. [CTTJ : FIA]

- MOUNIN, Georges (1979). « La linguistique comme science auxiliaire dans les disciplines juridiques », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 9-17. [CTTJ : RBH]
- PALLARD, Henri (2006). « De la déconstruction de l'outre-langue à la construction de l'histoire par la langue », dans CASTONGUAY, Lynne, et Nicholas KASIRER (dir.), *Étudier et enseigner le droit : hier, aujourd'hui et demain*, études offertes à Jacques VANDERLINDEN, Bruxelles, Bruylant et Cowansville (Québec), Yvon Blais, 2006, p. 319-328. [M-B : K 235 E97]
- PESANT, Ghislaine (1995). « Sciences du texte juridique », *Terminogramme*, n° 76, p. 1-4. [CTTJ : Cart. FIN]
- PUPPO, Alberto (2002). « Les langues, entre traditions et droit : de la *traduction radicale* au *verbalisme interculturel* », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\)](#), p. 21-32. [M-B : K 94 T73]
- PUPIER, Paul, et José WOEHLING, dir. (1989). *Langue et droit : Actes du Premier Congrès de l'Institut international de droit linguistique comparé, 27-29 avril 1988*, Montréal, Wilson & Lafleur, 641 p. [CTTJ : FIN]
- RAUCENT, Léon (1978). « Droit et linguistique – une approche du formalisme juridique », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 19, n° 3, p. 575-594. [CTTJ : Cart. FIN]
- SACCO, Rodolfo (1991). *La comparaison juridique au service de la connaissance du droit*, chapitre III : « Les problèmes de langue », Paris, Economica, p. 17-32, coll. « Études juridiques comparatives ». [M-B : K 559 S33]
- SACCO, Rodolfo (1999). « Langue et droit », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\)](#), p. 163-186. [CTTJ : FIN]
- SALMON, Jean (1991). « Langage et pouvoir en droit international », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\)](#), p. 305-319. [M-B : K 213 L33]
- SCASSA, Teresa (1997). « Langue et justice : la transformation du droit », *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, p. 247-259. [CTTJ : Cart. FIN]
- SCHULTE-TENCKHOFF, Isabelle, dir. (2002). *Altérité et droit : contributions à l'étude du rapport entre droit et culture*, Bruxelles, Bruylant, 416 p. [M-B : K 236 A57]
- SCHWAB, Wallace (2000). « Les codes civils et le génie de la langue », *Circuit (Magazine d'information sur la langue et la communication)*, n° 68, p. 7-8. [CTTJ : Boîte 25]

- SEPULCHRE, Étienne H. (1995). « Le performatif en droit : logo-magie ou logomachie? », *L'Actualité terminologique*, vol. 28, n° 1, p. 4-10. [CTTJ : Cart. FIN]
- SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. (1995). *Français juridique et Science du droit*, Bruxelles, Bruylant, 378 p. Textes présentés au deuxième colloque international du Centre international de la common law en français tenu à Moncton en septembre 1993. [CTTJ : FIN]
- TIFFOU, M. et L. POLLACK (1987). *Droit au but... ou les outils du français* (dans la vie civique, dans les situations juridiques ou en contexte administratif), Montréal, Wilson et Lafleur, 244 p. [M-B : KEQ 132 T53]
- VAN DE KERCHOVE, Michel (1986). « La théorie des actes de langage et la théorie de l'interprétation juridique », dans [AMSELEK, Paul, dir. \(1986\)](#), p. 211-248. [M-B : P 95.55 T44]
- VANDERLINDEN, Jacques (1995). « Du droit et de la langue ou de la langue et du droit? », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 23-43. [CTTJ : FIN]
- VANDERLINDEN, Jacques (1999a). « Belgique et Canada : Langue et Droit », dans [JAYME, Erik, dir. \(1999\)](#), p. 65-121. Tiré à part. [CTTJ : FIN]
- VANDERLINDEN, Jacques (2000). « Harmonisation et dissonance : Langues et droit au Canada et en Europe ou De l'intérêt éventuel des synthèses », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n^{os} 1 et 2, p. 217-278. [CTTJ : FIA]

Le discours juridique en général

- ALBERT, Marie-France (2005). *Le style de la common law*, coll. Common law en poche, n° 26, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 173 p. [M-B : K 588 A93]
- BARREAU DU QUÉBEC (1989). *Rédaction : rédiger des écrits d'ordre juridique*, par M^e Jacques Deslauriers, cours de la formation professionnelle du Barreau du Québec 1989-1990, Cowansville (QC), 135 p. [M-B : KEQ 143 B43]
- BEVERIDGE, Barbara (2000). « Droit et langue dans le contexte des contrats commerciaux internationaux », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n^{os} 1 et 2, p. 7-8. [CTTJ : FIA]
- BOILY, Raymond (1969). « Les avocats et le sabir », *Revue du Barreau*, tome 29, p. 459-462. [CTTJ : Cart. FIN]
- BOULOUIS, Jean (1991). « Quelques réflexions à propos du langage juridique communautaire », *Droits (Revue française de théorie juridique)*, vol. 14, p. 97-103. [CTTJ : Cart. FIN]

- BOURCIER, Danièle (1979b). « Du droit comme discours », *Langages*, n° 53. [CHAM : PER P 2 L353]
- BOURCIER, Danièle et autres (1979c). « Le discours juridique : analyses et méthodes », *Langages*, n° 53. [CHAM : PER P 2 L353]
- BOURCIER, Danièle (1999). « La Novlangue du droit ou comment rendre actifs les textes juridiques », dans H. GUILLOREL et G. KOUBI, dir., *Langues et Droits : Langues du droit, droit des langues*, Bruxelles, Bruylant, p. 369-388. Actes du colloque international tenu à l'Université de Paris X, à Nanterre, les 22, 23 et 24 octobre 1998. [CTTJ : Cart. FIN]
- DARBELNET, Jean (1979). « Réflexions sur le discours juridique », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 26-34. [CTTJ : RBH]
- DARBELNET, Jean (1982), « Niveaux et réalisations du discours juridique », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\)](#), p. 51-60. [CTTJ : FIN]
- DUCAMIN, M.B. (1984-1985). « Le style des décisions du Conseil d'État : les réactions d'un public cultivé », *Études et documents*, Paris, Conseil d'État, p. 129-145. [CTTJ : Cart. FIN]
- DUMON, Frédéric (1991). « Le langage du droit », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\)](#), p. 277-296. [M-B : K 213 L33]
- FOUGÈRE, Louis (1984-1985). « La modernisation du langage juridique », *Études et documents*, Paris, Conseil d'État, p. 121-128. [CTTJ : Cart. FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude (1980). « La langue juridique, langue de spécialité au Québec : éléments de méthodologie », *The French Review*, vol. LIII, n° 6, p. 880-893. [CTTJ : Cart. FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude (1981). « Réflexions sur le langage du droit : problèmes de langue et de style », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 26, n° 4, p. 338-349. [CTTJ : Cart. FIN]
- GLENN, H. Patrick (1995). « Droit comparé et langages juridiques », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 155-164. [CTTJ : FIN]
- GREENSTEIN, Rosalind (2005). « Du vouloir dire au vouloir faire : le cas de l'anglais du droit », dans [GREENSTEIN, Rosalind, dir. \(2005\)](#), p. 125-152. [M-B : K 213 L374]
- GROSS, Gaston, et Christine CHODKIEWICZ (2005). « La description de la langue du droit au moyen des classes d'objets », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 23-42. [CTTJ : FIN]
- INGBER, Léon, et Patrick VASSART (1991). *Le langage du droit*, Bruxelles, Éditions Nemesis, 334 p. [M-B : K 213 L33]

- KALINOWSKI, Georges (1974). « Sur les langages respectifs du législateur, du juge et de la loi », *Archives de philosophie du droit*, tome XIX, p. 63-74. [M-B : PER]
- KASIRER, Nicholas, dir. (2003). *Le droit civil, avant tout un style?*, Montréal, Thémis, 227 p. [M-B : K 213 D74 2003]
- LAMETHE, Didier, et Olivier MORETEAU (2006). « L'interprétation des textes juridiques rédigés dans plus d'une langue », *Revue internationale de droit comparé*, n° 2, p. 327-362. [CTTJ : Cart. FIN]
- LAPRISE, Gisèle (2000). *Les outils du raisonnement et de la rédaction juridique*, Montréal, Thémis, 308 p., souple, 49 \$. [M-B : K94 L38]
- LEGAULT, Georges A. (1977). *La structure performative du langage juridique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 522 p. [CHAM : K 213 L43]
- LEGAULT, Georges A. (1979). « Fonctions et structure du langage juridique », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 18-25. [CTTJ : RBH]
- MACKAAY, Ejan (1979). « Les notions floues en droit ou l'économie de l'imprécision », *Langages*, vol. 53, p. 33-50. [CTTJ : Cart. FIN]
- MELLINKOFF, David (1963). *The Language of the Law*, Boston, Little, Brown and Co., 526 p. Chapitres 6 et 9. [M-B : K 213 M45]
- MORÉTEAU, Olivier (2002). « Le prototype, clé de l'interprétation uniforme : la standardisation des notions floues en droit du commerce international », dans [SACCO, Rodolfo, dir. \(2002\)](#), p. 183-202. [CTTJ : FIN]
- PERRAULT, Antonio (1938). « L'Esprit français dans le Droit commercial et maritime au Canada », dans *Mémoires, Deuxième Congrès de la langue française au Canada*, tome 2, Québec, p. 17-43. [CTTJ : Cart. FIN]
- PICOTTE, Jacques (1995). « Apport de la juristylistique à la lexicographie jurilinguistique : l'exemple du *Juridictionnaire* », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 295-310. [CTTJ : FIN]
- PICOTTE, Jacques, et Claude PARDONS (1991). Pages liminaires du *Juridictionnaire : Recueil des difficultés et des ressources du français juridique*, Moncton, Université de Moncton, École de droit, Centre de traduction et de terminologie juridiques, tome I (1991), p. xvii-xxiii. [CTTJ : RBP]
- POIRIER, Donald, et Sébastien POIRIER (2006). « Et si la common law se disait en chiac? », *Revue de la common law en français*, vol. 8, p. 587-601. [CTTJ : FIN]

- PRÉMONT, Marie-Claude (2003). *Tropismes du droit : logique métaphorique et logique métonymique du langage juridique*, Montréal, Thémis, 188 p., souple, 22 \$. [M-B : K213 P73]
- SILANCE, Luc (1991). « Langage juridique et langue usuelle », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\)](#), p. 143-162. [M-B : K 213 L33]
- SMITH, J.A. Clarence, et Jean KERBY (1975). « Le style », *Le droit privé au Canada : études comparatives*, tome 1, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa. Section 39 de l'ouvrage. [CTTJ : FIA]
- SNOW, Gérard (1990a). « La common law : langue de spécialité », dans *La traduction au Canada : les acquis et les défis* (actes du 2^e Congrès du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada tenu à Montréal les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1990), p. 283-290. [CTTJ : Cart. FIN]
- SOURIOUX, Jean-Louis, et Pierre LERAT (1975). *Le langage du droit*, Paris, PUF, 133 p., coll. « SUP ». [CTTJ : FIN]
- SOURIOUX, Jean-Louis, et Pierre LERAT (1995). « Le français juridique comme langue spécialisée », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 327-338. [CTTJ : FIN]
- TALLON, Denis (1995). « Français juridique et science du droit : quelques observations », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 339-350. [CTTJ : FIN]
- TERRÉ, François, dir. (1974). *Le langage du droit*, Paris, Sirey, 556 p., coll. « Archives de philosophie du droit », tome XIX. [M-B : PER]
- VILLEY, Michel (1974). « De l'indicatif dans le droit », *Archives de philosophie du droit*, tome XIX, p. 33-61. [M-B : PER]
- VERRYCKEN, Mariette (1995). « Le français juridique en Belgique », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 363-375. [CTTJ : FIN]
- WAGNER, Anne (2004). « Les marques de lisibilité comme éléments de planification du discours juridique », *Applied Semiotics/Sémiotique Appliquée : Revue internationale de recherche littéraire sur Internet*, n° 14, p. 53-67. [CTTJ : Cart. FIN et <http://www.chass.utoronto.ca/french/as-sa/ASSA-No14/article5fr.html>]
- WROBLEWSKI, Jerzy (1988). « Les langages juridiques : une typologie », *Droit et Société*, n° 8, p. 13-26. [CTTJ : Cart. FIN]
- ZIEMBINSKI, Zygmunt (1974). « Le langage du droit et le langage juridique : les critères de leur discernement », *Archives de philosophie du droit*, tome XIX, p. 25-31. [CTTJ : Cart. FIN]

Le discours législatif

- ARNAUD, André-Jean (1973). *Essai d'analyse structurale du Code civil français : la règle du jeu dans la paix bourgeoise*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 182 p. [M-B : KJV 444.2 1804 A7 A75]
- BALIAN, Serge (1994). « Néologismes législatifs pour la forme? », dans [BEAUCHARD, Jean, et Pierre COUV RAT, dir. \(1994\)](#), p. 1-7. [CTTJ : Cart. FIN]
- BARREAU DU QUÉBEC (1985). *Rapport du Comité sur les techniques de législation*, Montréal, le Barreau. [M-B : KEQ 778 B377]
- BASTARACHE, Michel (2005). « Les difficultés relatives à la détermination de l'intention législative dans le contexte du bijuridisme et du bilinguisme législatif canadien », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 93-117. [CTTJ : FIN]
- BÉLAIR, Normand (1987). « La législation bilingue — la production de la seconde version », *L'Actualité terminologique*, vol. 20, n^o 6, p. 6-8. [CTTJ : Cart. FIN]
- BERGEL, Jean-Louis (1999). « De quelques procédés d'expression normative », dans [BERGERON, Robert C., dir. \(1999\)](#), p. 255-269. [CTTJ : FFH]
- BERGERON, Robert C. (1988). « L'élaboration des projets de loi fédéraux d'origine gouvernementale », *Bulletin d'information (Société suisse de législation/Schweizerische Gesellschaft für Gesetzgebung)*, n^o 5, p. 40-48. [CTTJ : Cart. FIN]
- BERGERON, Robert C. (1995). « La formulation du droit », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 45-50. [CTTJ : FIN]
- BERGERON, Robert C. (1999a). *Lettres aux rédacteurs ukrainiens*, Ottawa, Ministère de la Justice, 78 p. en français. En ukrainien et français. [CTTJ : FFH]
- BERGERON, Robert C. (1999b). *Règles de rédaction législative*, Ottawa, Ministère de la Justice, 48 p. en français. En ukrainien et français. [CTTJ : FFH]
- BERGERON, Robert C., dir. (1999). *Essais sur la rédaction législative*, Ottawa, Centre de réforme du droit et de rédaction législative, 369 p. en français. En ukrainien, français et anglais. [CTTJ : FFH]
- BERTAGNOLLO, Fabienne, et Caroline LAURENT (2005). « Unkraut Vergeht Nicht : La corédaction dans l'administration fédérale suisse », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 119-126. [CTTJ : FIN]
- BERTRAND, Gérard (1986). « Codification, révision et rédaction des lois en régime fédéral de droit jurisprudentiel anglais et en situation de bilinguisme officiel français-anglais :

- l'expérience canadienne », *Revue juridique et politique*, n^{os} 3 et 4, p. 499-508. Une version abrégée a paru dans l'*Actualité terminologique*, vol. 20, n^o 6, p. 4-5. [CTTJ : Cart. FIN]
- BILODEAU, Anne-Marie, et Alain-François BISSON (1981). « Éléments à considérer dans l'élaboration, la rédaction et la révision d'un projet de loi ou de règlement », *Légistique*, vol. 1, n^o 1, p. 1-22.
- BISSON, Alain-François (1980a). « L'interaction des techniques de rédaction et des techniques d'interprétation des lois », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 21, n^o 3, p. 511-522. [CTTJ : Cart. FIN]
- BISSON, Alain-François (1980b). « Préambules et déclarations de motifs ou d'objets », *Revue du Barreau*, tome 40, n^o 1, p. 58-74. [CTTJ : Cart. FIN]
- BISSON, Alain-François (1992). « Rédaction législative et qualité totale », dans *Actes de la XI^e Conférence des juristes de l'État*, Cowansville (QC), Les Éditions Yvon Blais. [CTTJ : Cart. FIN]
- BYVOET, J. (1971). *Légistique formelle (technique législative)*, Heule, UGA, 139 p. [M-B : KJV 2520 B98]
- CANADA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1987). *La réalisation des lois fédérales du Canada*, Ottawa, le Ministère, 28 p. [CTTJ : FFH]
- CANADA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1997). *L'harmonisation de la législation fédérale avec le droit civil québécois et le bijuridisme canadien : Recueil d'études*, Ottawa, le Ministère, 1062 p. [CTTJ : FFH]
- CANADA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (2001). *L'harmonisation de la législation fédérale avec le droit civil de la province de Québec et le bijuridisme canadien*, Ottawa, le Ministère, 9 fascicules. [CTTJ : FFH]
- CANADA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (2003). *Programme d'harmonisation de la législation fédérale avec le droit civil de la province de Québec*, Ottawa, le Ministère, 7 p. + annexes. Document de consultations publiques. [CTTJ : FFH]
- CAUSSIGNAC, Gérard (1995a). « Corédaction, rédaction parallèle et rédaction bilingue des actes législatifs », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 71-92. [CTTJ : FIN]
- CAUSSIGNAC, Gérard (1995b). « Quelques réflexions sur une formulation des actes législatifs qui respecte le principe de l'égalité des sexes », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 93-104. [CTTJ : FIN]

- CÔTÉ, Pierre-André (1982). « Le langage législatif », *Interprétation des lois*, Cowansville (QC), Les Éditions Yvon Blais, p. 56-58. Sous-section de l'ouvrage. [CTTJ : FFH]
- CÔTÉ, Pierre-André (2002). « L'interprétation des textes législatifs bilingues au Canada », dans [SACCO, Rodolfo, dir. \(2002\)](#), p. 7-19. [CTTJ : FIN]
- CÔTÉ, Pierre-André (2005). « La tension entre l'intelligibilité et l'uniformité dans l'interprétation des lois plurilingues », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 127-143. [CTTJ : FIN]
- COUVRAT, Pierre (1994). « Le nouveau Code pénal en sa forme », dans [BEAUCHARD, Jean, et Pierre COUVRAT, dir. \(1994\)](#), p. 89-99. [CTTJ : Cart. FIN]
- COVACS, Alexandre (1979). « Bilinguisme officiel et double version des lois. Un pis-aller : la traduction. Une solution d'avenir : la corédaction », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 103-108. [CTTJ : RBH]
- COVACS, Alexandre (1980). *La réalisation de la version française des lois fédérales du Canada*, polycopié, Ottawa, Ministère de la Justice, 48 p. [CTTJ : FFH]
- DE LA DURANTAYE, Louis-Joseph (1938). « Le français dans nos textes législatifs », dans *Mémoires, Deuxième Congrès de la langue française au Canada*, tome 2, Québec, p. 54-63. [CTTJ : Cart. FIN]
- DELNOY, Paul (1999). « Le rôle des légistes dans la détermination du contenu des normes », dans [BERGERON, Robert C., dir. \(1999\)](#), p. 65-80. [CTTJ : FFH]
- DRIEDGER, Elmer A. (1982). « Legislative Drafting Style : Civil law vs Common law », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\)](#), p. 61-81. [CTTJ : FIN]
- DRIEDGER, Elmer A. (1983). « Bilingual Statutes », *Construction of Statutes*, 2^e éd., Toronto, Butterworths, p. 165-181. Chapitre 9 de l'ouvrage. [CTTJ : FFH]
- FLÜCKIGER, Alexandre (2005). « Le multilinguisme de l'Union européenne : un défi pour la qualité de la législation », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 339-361. [CTTJ : FIN]
- FRADETTE, France (1990). « Les difficultés de rédaction législative dans un contexte de dualité juridique et de bilinguisme », dans [VANDERLINDEN, Jacques, dir. \(1990\)](#), p. 43-51. [CTTJ : FIN]
- FRYDMAN, Benoît (2005). *Le sens des lois : histoire de l'interprétation et de la raison juridique*, Bruxelles, Bruylant, 696 p. [M-B : K 291 F79]

- GAGNON, Geneviève (2007). « La traduction et l'édition des lois à l'Assemblée nationale du Québec », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 11-12. [CTTJ : Boîte 25]
- GAUTRON, Alain (1984). « French/English Discrepancies in the Canadian Charter of Rights & Freedoms », *L'Actualité terminologique*, vol. 17, n° 1, p. 1-6. Étude comparative des versions française et anglaise de la *Charte canadienne des droits et libertés*. [CTTJ : Cart. FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude (1994). « Le discours du législateur et le langage du droit : rédaction, style et texte juridiques », *Revue générale de droit*, vol. 25, p. 327-345. [CTTJ : Cart. FIN]
- ISSALYS, Pierre (1993). « La rédaction législative et la réception de la technique française », dans *Droit québécois et Droit français : communauté, autonomie, concordance*, Cowansville (QC), Les Éditions Yvon Blais, p. 119-189. [CTTJ : Cart. FIN]
- JACOBY, Daniel (1980). « La composition des lois », *Revue du Barreau*, tome 40, n° 1, p. 3-41. [CTTJ : Cart. FIN]
- JOURDAIN, Guy (2002). « La législation bilingue au Manitoba : le rêve d'une version française faite sur mesure pour son auditoire », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 47, n° 2, p. 244-264. [CTTJ : RBH]
- JOURNEAULT-TURGEON, Rachel, et Richard TREMBLAY (1983). « Le rôle du légiste dans l'élaboration d'un projet de loi », *Légitique*, vol. 3, n° 1, p. 1-14.
- KASIRER, Nicholas (2000). « Chants législatifs en terre canadienne », dans [DE LAMBERTERIE, Isabelle, et Dominique BREILLAT, dir. \(2000\)](#), p. 45-54. [CTTJ : FIN]
- KEATING, Judith (1995). « La corédaction et l'expérience néo-brunswickoise », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 203-217. [CTTJ : FIN]
- LABELLE, André (2000). « La corédaction des lois fédérales au Canada », dans [GÉMAR, Jean-Claude \(dir.\) \(2000b\)](#), <http://www.tradulex.org/Actes2000/sommaire.htm>.
- LABELLE, André (2007). « Légiférer dans un pays bilingue sans traduire ? », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 15-16. [CTTJ : Boîte 25]
- LAGACÉ, Jacques (1982). « Expression de la généralité d'application des dispositions législatives », *Légitique*, vol. 2, n° 2, p. 1-14.
- LAGACÉ, Jacques (1991). « L'amélioration de la langue des lois au Québec », *Terminogramme*, Québec, Office de la langue française, n° 60, p. 1-4. [CTTJ : Cart. 165]

- LAGACÉ, Jacques, Mario DENIS et Richard TREMBLAY (1988). « Formulation des dispositions modificatives », *Légistique*, n° 3, p. 77-92.
- LAGACÉ, Jacques, et Richard TREMBLAY (1987). « Le morcellement des idées », *Légistique*, n° 2, p. 51-69.
- LAGACÉ, Jacques, et Richard TREMBLAY (1999). « Le morcellement des idées : une forme courante de déstructuration des textes législatifs », dans [BERGERON, Robert C., dir. \(1999\)](#), p. 135-160. [CTTJ : FFH]
- LAJOIE, Marie (1979). « L'interprétation judiciaire des textes législatifs bilingues », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 115-123. [CTTJ : RBH]
- LAJOIE, Marie, Wallace SCHWAB et Michel SPARER (1982). *La rédaction française des lois*, Ottawa, Commission de réforme du droit du Canada, 270 p. [CTTJ : FFH]
- LAVOIE, Judith (2003). « Le bilinguisme législatif et la place de la traduction », *TTR (traduction, terminologie, rédaction)* vol. 16, n° 1 [CTTJ : Cart. FIN]
- LEVERT, Lionel A. (1995a). « Bijuridisme et bilinguisme législatifs : un enjeu et un pari », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 255-266. [CTTJ : FIN]
- LEVERT, Lionel A. (1995b). « Présentation d'un nouveau-né : les lois révisées du Canada », polycopié, 8 p. [CTTJ : Cart. FIN]
- LEVERT, Lionel A. (2000). « La cohabitation du bilinguisme et du bijuridisme dans la législation fédérale canadienne : Mythe ou réalité? », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n° 1 et 2, p.127-136. [CTTJ : FIA]
- LIZOTTE, Dominique (1992). *La rédaction des lois en droit civil et en common law*, Montréal, Université McGill. Thèse de maîtrise en droit. [M-B : KE 4560 L596]
- MOLFESSIS, Nicolas, dir. (1999). *Les mots de la loi*, Paris, Economica, 110 p., coll. « Études juridiques », n° 8. Actes de la Journée du Centre d'Études du Français Juridique, tenue à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) le 23 mai 1997. [CTTJ : FFH]
- MULCAIR, Thomas (1980). *Bibliographie sur la rédaction et l'interprétation des actes législatifs*, Québec, Ministère de la Justice, Direction générale des affaires législatives, Direction de la recherche, 327 p. [M-B : RÉF KE 4560 A1 M84]
- OPPETIT, Bruno (1998). *Essai sur la codification*, Paris, PUF, 91 p. [M-B : K 288 06]
- PESANT, Ghislaine, et Estelle THIBAUT (1991). « La langue des lois », *Terminogramme*, n° 61, p. 1-3. [CTTJ : Cart. FIN]

- PIGEON, Louis-Philippe (1942). « À propos d'uniformité législative », *Revue du Barreau*, tome 2, n° 9, p. 381-387. [CTTJ : Cart. FIN]
- PIGEON, Louis-Philippe (1945). « L'élaboration des lois », *Revue du Barreau*, tome 5, n° 8, p. 365-379. [CTTJ : Cart. FIN]
- PIGEON, Louis-Philippe (1986). *Rédaction et interprétation des lois*, 3^e éd., Québec, Éditeur officiel, 70 p. [CTTJ : FFH]
- RÉMY, Dominique (1994). *Légistique : L'art de faire les lois*, Paris, Éditions Romillat, 350 p.
- RICHARD, Isabelle (2005). « Les marqueurs verbaux de l'obligation en français et en anglais dans les textes juridiques à fonction normative : quelques pistes de traduction », dans [GREENSTEIN, Rosalind, dir. \(2005\)](#), p. 69-85. [M-B : K 213 L374]
- SACCO, Rodolfo, dir. (2002). *L'interprétation des textes juridiques rédigés dans plus d'une langue*, Turin, Paris et Montréal, L'Harmattan, 326 p. Actes du colloque tenu en 2000 à Turin. [CTTJ : FIN]
- ŠARČEVIĆ, Susan (2005), « The Quest for Legislative Bilingualism and Multilingualism : Co-drafting in Canada and Switzerland », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 277-292. [CTTJ : FIN]
- SNOW, Gérard (1999a). « Le style législatif – question de droit ou de langue? », dans [MOLFESSIS, Nicolas, dir. \(1999\)](#), p. 89-93 + bibliographie sélective. [CTTJ : Cart. FIN]
- SPARER, Michel, dir. (1979). *Propos sur la rédaction des lois*, Québec, Conseil de la langue française, 235 p. [M-B : K 3320 R45]
- SPARER, Michel (1980). « La stéréophonie législative, facteur de haute infidélité? », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 21, n° 3, p. 599-614. [CTTJ : Cart. FIN]
- SPARER, Michel (1982). « Rédaction des lois, langage et valeurs : les enjeux », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\)](#), p. 111-120. [CTTJ : FIN]
- SPARER, Michel, et Wallace SCHWAB (1979). « Loi et héritage culturel », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 20, n^{os} 1 et 2, p. 399-431. [CTTJ : Cart. FIN]
- SPARER, Michel, et Wallace SCHWAB (1980). *Rédaction des lois. Rendez-vous du droit et de la culture*, Québec, Éditeur officiel, 349 p. [CTTJ : FFH]
- STEINER, Eva (2006) « Adoption en Angleterre du style législatif en vigueur sur le continent : espoirs déçus et perspectives d'avenir », *Revue internationale de droit comparé*, numéro 3, p. 809-832. [CTTJ : Cart. FIN]
- TREMBLAY, Richard (1983). « La structure d'une loi », *Légistique*, vol. 3, n° 2, p. 1-13.

TREMBLAY, Richard (1987). « Le renvoi », *Légistique*, vol. 1, n° 1, p. 3-19.

TREMBLAY, Richard (1989a). « Étude du renvoi dans certains extraits des lois », *Légistique*, n° 4, p. 139-166.

TREMBLAY, Richard (1989b). « Révision d'une loi », *Légistique*, n° 4, p. 167-174.

VAN DE VU (1990). « La rédaction législative au Nouveau-Brunswick », dans [VANDERLINDEN, Jacques, dir. \(1990\)](#), p. 37-41. [CTTJ : FIN]

VANDERLINDEN, Jacques, dir. (1990). *Rédaction législative en contexte de pluralité juridique et de multilinguisme*, Talence, Agence de coopération culturelle et technique, 173 p., « Synthèses de sessions », n° 17. Synthèse du séminaire de perfectionnement tenu du 8 au 26 octobre 1990 à l'École internationale de Bordeaux. [CTTJ : FIN]

VANDERLINDEN, Jacques (2005). « D'un paradigme à l'autre : À propos de l'interprétation des textes législatifs plurilingues », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 293-316. [CTTJ : FIN]

VAN HOECKE, Mark (1991). « Comment les normes juridiques sont-elles formulées dans les textes législatifs? », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\)](#), p. 107-121. [M-B : K 213 L33]

Le discours juridictionnel

BARBAUD, Philippe (1989). « Les mots en cause ou la sémantique dans les jugements de Cour », dans [PUPIER, Paul, et José WOEHLING, dir. \(1989\)](#), p. 551-568. [CTTJ: Cart. FIN]

BELAID, Sadok (1974). *Essai sur le pouvoir créateur et normatif du juge*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 360 p., coll. « Bibliothèque de philosophie du droit », n° 17. [M-B : KJV 3838 B45]

BOURCIER, Danièle (2002). « Une analyse lexicométrique de la décision juridique. Règles, standards et argumentation », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\)](#), p. 105-120. [M-B : K 94 T73]

CHARNOCK, Ross (2005). « Jugements lexicologiques : définition lexicale et “texture ouverte” dans l'interprétation juridique », dans [GREENSTEIN, Rosalind, dir. \(2005\)](#), p. 33-55. [M-B : K 213 L374]

DEMOGUE, René (1938). « L'Esprit français dans la Jurisprudence de la Province de Québec », dans *Mémoires, Deuxième Congrès de la langue française au Canada*, tome 2, Québec, p. 7-14. [CTTJ : Cart. FIN]

- DIDIER, Emmanuel (2002). « Le domaine de l'interprétation. Une analyse de la communication en salle d'audience et en interrogatoire », dans [SACCO, Rodolfo, dir. \(2002\)](#), p. 20-88. [CTTJ : FIN]
- LENOBLE-PINSON, Michèle (2003). « Une éternelle école : le langage judiciaire en français. D'août 1539 à mai 2003, qu'est devenue l'ordonnance de Villers-Cotterêts ? » [CTTJ : Cart. FIN]
- LINDON, Raymond (1968). *Le style et l'éloquence judiciaires*, Paris, Albin Michel, 171 p. [M-B : KJV 145 L55]
- MIMIN, Pierre (1970). *Le style des jugements*, 4^e éd., Paris, Librairies techniques, 421 p. [M-B : KJV 3902 M54]
- PERELMAN, Chaïm, et Paul FORIERS, dir. (1978). *La motivation des décisions de justice*, Bruxelles, Bruylant, 428 p. [M-B : K 2300 Z9 M69]
- RAYMONDIS, Louis-Marie, et Michel LE GUERN (1977). *Le langage de la justice pénale*, Paris, Éditions du CNRS, 202 p. [M-B : K 5001 R39]
- ROBIN, Cécile (2000). *La langue du procès*, Clermont-Ferrand, Université d'Auvergne, Presses universitaires de la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand, et Paris, L.G.D.J. [M-B : KJV 3880 R62]
- ROBITAILLE, Paul (1979). « Le style des jugements », *Revue du Barreau*, tome 39, n° 2, p. 222-229. [CTTJ : Cart. FIN]
- SCASSA, Teresa (1994). « Language of Judgment and the Supreme Court of Canada », *UNB Law Review/Revue de droit de UNB*, vol. 43, p. 169-193. [CTTJ : Cart. FIN]
- SCHROEDER, François-Michel (1978). *Le nouveau style judiciaire*, Paris, Dalloz, 165 p., coll. « Méthodes du droit ». [CTTJ : FJE]
- SIROIS, André (2000). « La traduction et l'interprétation devant les tribunaux pénaux internationaux », dans [GÉMAR, Jean-Claude \(dir.\) \(2000b\)](#), <http://www.tradulex.org/Actes2000/sommaire.htm>.
- TOUSIGNANT, Claude (1990). *La linguistique en cour de justice*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 177 p. [M-B : KEQ 1068 768]
- WESTON, Martin (2005). « Characteristics and Constraints of Producing Bilingual Judgments : the Example of the European Court of Human Rights », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 445-459. [CTTJ : FIN]

- ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN et ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS (1990). *Mort au charabia! Rapport du comité mixte sur la lisibilité juridique*, Ottawa, ABC, 42 p. + annexes. [CTTJ : FIN]
- BATES, T. St. J. N. (1999). « Rédiger la législation pour le destinataire », dans [BERGERON, Robert C., dir. \(1999\)](#), p. 81-114. En ukrainien, français et anglais. [CTTJ : Cart. FIN]
- CAUSSIGNAC, Gérard (1999). « Une législation claire », dans [BERGERON, Robert C., dir. \(1999\)](#), p. 115-133. [CTTJ : FFH]
- CHAMPEIL-DESPLAT, Véronique (2006). « Les clairs-obscur de la clarté juridique », dans WAGNER, Anne, et Sophie CACCIAGUIDI-FAHY (dir.) (2006), *Legal Language and the Search for Clarity: Practice and Tools / Le langage juridique et la quête de clarté : Pratiques et instruments*, Berne, Peter Lang, coll. « Linguistic Insights, Studies in Language and Communication », p. 35-64. [M-B : K 213 L395]
- COULOMBE, Claude, et Benoît ROBICHAUD (2006). « Adaptation d'un outil de langue simplifiée (Simplus) aux textes juridiques », dans WAGNER, Anne, et Sophie CACCIAGUIDI-FAHY (dir.) (2006), *Legal Language and the Search for Clarity: Practice and Tools / Le langage juridique et la quête de clarté : Pratiques et instruments*, Berne, Peter Lang, coll. « Linguistic Insights, Studies in Language and Communication », p. 431-448. [M-B : K 213 L395]
- FERNBACH, Nicole (2005). « Le mouvement pour la simplification des communications officielles », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 161-177. [CTTJ : FIN]
- FERNBACH, Nicole-Marie (1990). *La lisibilité dans la rédaction juridique au Québec*, Ottawa, Centre canadien d'information juridique, Centre de promotion de la lisibilité, 128 p. [M-B : K 94 F47]
- FERNBACH, Nicole-Marie (1995). « La simplification du texte juridique : étude comparative », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 105-122. [CTTJ : FIN]
- FERNBACH, Nicole-Marie (2003). « La simplification des communications officielles : le mouvement international », texte d'une communication prononcée au colloque *Zoom sur une langue claire et accessible !* tenu à l'Université Laval, à Québec, le 5 juin 2003. http://www.grandsorganismes.gouv.qc.ca/cego/app/DocRepository/1/Colloques/Zoom/fernbach_texte_integral.pdf
- GALLAS, Tito (2002). « Politique de transparence et accès du public aux documents : une interprétation plus facile du droit communautaire? », dans [SACCO, Rodolfo, dir. \(2002\)](#), p. 89-102. [CTTJ : FIN]

GENDREAU, Ysolde (dir.) (2003). *Le lisible et l'illisible*, Montréal, Thémis, 180 p., souple, 46 \$.
Le droit est-il toujours lisible? Où lit-on le droit? Que penser de la rédaction législative? Le droit se trouve-t-il entre les lignes? [M-B : K288 L57]

GERBE, Rose-Marie (2006). « Le présent de l'indicatif dans le discours juridique français », dans WAGNER, Anne, et Sophie CACCIAGUIDI-FAHY (dir.) (2006), *Legal Language and the Search for Clarity: Practice and Tools / Le langage juridique et la quête de clarté : Pratiques et instruments*, Berne, Peter Lang, coll. « Linguistic Insights, Studies in Language and Communication », p. 265-302. [M-B : K 213 L395]

TREMBLAY, Richard (2006). « L'abstraction au service de la clarté en rédaction législative », dans WAGNER, Anne, et Sophie CACCIAGUIDI-FAHY (dir.) (2006), *Legal Language and the Search for Clarity: Practice and Tools / Le langage juridique et la quête de clarté : Pratiques et instruments*, Berne, Peter Lang, coll. « Linguistic Insights, Studies in Language and Communication », p. 105-140. [M-B : K 213 L395]

La traduction juridique

BASALAMAH, Salah (2005). « De la justesse de la traduction à la justice en traduction : Pour un droit éthique de la traduction », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 463-476. [CTTJ : FIN]

BAUER-BERNET, Hélène (1983). *Droit, informatique et traduction : l'expérience de la Communauté économique européenne. La puce et le dragon à sept langues*, Québec, Conseil de la langue française, 103 p. [CTTJ : FIN]

BEAUDOIN, Louis (2000). « Les traquenards de la langue juridique : Réflexions d'un jurilinguiste », *L'Actualité terminologique*, vol. 33, n° 4, p. 5-8. [CTTJ : Cart. FIN]

BEAUDOIN, Louis (2000). « Traduire la common law en français », dans [GÉMAR, Jean-Claude \(dir.\) \(2000b\)](#), <http://www.tradulex.org/Actes2000/sommaire.htm>.

BEAUPRÉ, Michael (1987). « La traduction juridique : Introduction », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 28, n° 4, p. 735-745. [CTTJ : RBH]

BÉLANGER, Christiane, et collab. (2004). « 'Faut-il être juriste ou traducteur pour traduire le droit ?' : contribution au débat », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 49, n° 2. [CTTJ : FIN]
<http://www.erudit.org/revue/meta/2004/v49/n2/009370ar.html>

BERGERON, Gilles (2002). « L'interprétation en milieu judiciaire », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 47, n° 2, p. 225-232. [CTTJ : RBH]

- BERGERON, Michel (2000). « La traduction juridique au Canada », dans [GÉMAR, Jean-Claude \(dir.\) \(2000b\)](#), <http://www.tradulex.org/Actes2000/sommaire.htm>.
- BERGERON, Michel (2000). « La traduction juridique au Canada, sous le signe de la dualité », *Circuit* (Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec), n° 68, p. 5-6. [CTTJ : Cart. FIN]
- BOURCIER, Danièle, et Evelyne ANDREEWSKY (1982). « Traduction et polysémie : un exemple de traitement automatique en informatique juridique », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\)](#), p. 233-242. [CTTJ : FIN]
- BUTTIENS, Michel (2004). « Les *Documents parlementaires* : jusqu'à quel point les traductions de documents historiques ont-elles en elles-mêmes une valeur historique? », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 49, n° 3 [CTTJ : Cart. FIN]
- CRABB, John H. (1977). Pages liminaires de *The French Civil Code (as amended to July 1, 1976)*, Fred B. Rothman & Co., South Hackensack, New Jersey, p. 1-18. [M-B : KJV 444.2 1804 A52]
- CRÉPEAU, Paul-André (1995b). « La transposition linguistique », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 51-61. [CTTJ : FIN]
- DE GROOT, Gérard-René (1987). « La traduction juridique – The point of view of a comparative lawyer », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 28, n° 4, p. 793-812. [CTTJ : RBH]
- DURAND, Joan (2007). « Trad. a. ou traductrice amusée », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 17. [CTTJ : Boîte 25]
- DESPRÉS, Christian C. (2007). « L'enseignement de la traduction juridique au deuxième cycle », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 6-7. [CTTJ : Boîte 25]
- DIDIER, Emmanuel (1999). « La traduction juridique en Europe. État et perspectives de la Common Law en français (CLEF) et du Droit Civil en Anglais (DCA) », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\)](#), p. 35-56. [CTTJ : FIN]
- DULLION, Valérie (2005). « Droit comparé et traduction juridique en France entre 1830 et 1914 », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 477-489. [CTTJ : FIN]
- ESTEVEZ-FERREIRA, João (2003). « Déontologie de la traduction judiciaire », *Hieronimus* (revue de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes), 5 p. [CTTJ : Cart. FIN et <http://www.tradulex.org/Hieronimus/JEF4.pdf>]

- GALLAS, Tito, et Manuela GUGGEIS (2005). « La traduction juridique dans l'expérience des juristes-linguistes du Conseil de l'Union européenne », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 491-504. [CTTJ : FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude (1978). *Bibliographie sélective du traducteur : droit et justice*, Montréal, Linguatex, 144 p. [M-B : REF K 38 G45]
- GÉMAR, Jean-Claude, dir. (1979). *La traduction juridique*, numéro spécial de la revue *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, 217 p. [CTTJ : RBH]
- GÉMAR, Jean-Claude (1982). « Fonction de la traduction juridique en milieu bilingue et langage du droit au Canada », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\)](#), p. 121-137. [CTTJ : FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude (1988). « La traduction juridique : art ou technique d'interprétation? », *Revue générale de droit*, vol. 18, p. 495-514, et *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 33, n° 2, p. 305-319. [CTTJ : Cart. FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude (1989). « La longueur des textes en traduction juridique – domaines anglais et français », dans [PUPIER, Paul, et José WOEHLING, dir. \(1989\)](#), p. 599-614. [CTTJ : Cart. FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude (1995a). « Le langage du droit au risque de la traduction. De l'universel et du particulier », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 123-154. [CTTJ : FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude (1995b). *Traduire ou l'art d'interpréter. Tome 2 : Langue, droit et société : Éléments de jurilinguistique*, Sainte-Foy (QC), Presses de l'Université du Québec. [CTTJ : RBH]
- GÉMAR, Jean-Claude (2000a). « Traduire le texte juridique ou le double langage du droit », dans [DE LAMBERTERIE, Isabelle, et Dominique BREILLAT, dir. \(2000\)](#), p. 113-134. [CTTJ : FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude (dir.) (2000b). *La traduction juridique : Histoire, théorie(s) et pratique* (actes du colloque de l'École de traduction et interprétation de l'Université de Genève et de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes, tenu les 17, 18 et 19 février 2000 à l'Université de Genève), 468 p. <http://www.tradulex.org/Actes2000/sommaire.htm>
- GÉMAR, Jean-Claude (2002b). « L'interprétation du texte juridique ou le dilemme du traducteur », dans [SACCO, Rodolfo, dir. \(2002\)](#), p. 103-142. [CTTJ : FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude (2003). « Art, méthodes et techniques de la traduction juridique – Commentaires inspirés par le livre de Susan SARCEVIC : *New Approach to Legal*

- translation* », *Hieronymus* (revue de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes), 13 p. [CTTJ : Cart. FIN et <http://www.tradulex.org/Hieronymus/Gemar.pdf>]
- GÉMAR, Jean-Claude (2007). « Présence et nécessité de la jurilinguistique », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 13-14. [CTTJ : Boîte 25]
- GLENN, H. Patrick (2000). « Commensurabilité et traduisibilité », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n° 1 et 2, p. 53-66. [CTTJ : FIA]
- HARVEY, Malcolm, « Incroyable mais vraie : la traduction juridique », dans [GREENSTEIN, Rosalind, dir. \(2005\)](#), p. 57-68. [M-B : K 213 L374]
- HERBOTS, Jacques H. (1987). « La traduction juridique : Un point de vue belge », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 28, n° 4, p. 813-844. [CTTJ : RBH]
- HOUBERT, Frédéric. « Le triple défi du traducteur juridique », *American Translators Association*, <http://www.americantranslators.org/divisions/FLD/downloads/tripledefi.DOC> (consulté le 8 septembre 2003) et (2004) *Revue de la common law en français*, vol. 5, n° 2, p. 607-618. [CTTJ : Cart. FIN]
- HOUBERT, Frédéric (2005). « La traduction des contrats : état des lieux et perspectives », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 505-521. [CTTJ : FIN]
- KASIRER, Nicholas (2001). « François Gény's *libre recherche scientifique* as a Guide for Legal Translation », *Louisiana Law Review*, vol. 61, n° 2, p. 331-352. [CTTJ : Cart. FIN]
- KERBY, Jean (1979). « Problèmes particuliers à la traduction juridique au Canada », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 12, n° 2 et 3, p. 13-20. [CTTJ : Cart. FIN]
- KESSELMAN, Donna (2002). « Traditions et traduction du vocabulaire du mouvement ouvrier américain », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\)](#), p. 85-94. [M-B : K 94 T73]
- KIEFFER, Jean-Marc (1995). « Le traducteur "jurilinguiste", expert judiciaire près les cours d'appel et les tribunaux administratifs », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 219-232. [CTTJ : FIN]
- KOUBI, G. (2002). « Traductions et droits », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\)](#), p. 9-20. [M-B : K 94 T73]
- KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. (2002). *Traductions et droits*, Revue semestrielle d'anthropologie et d'histoire, Centre Droit et Cultures, Université Paris X - Nanterre, L'Harmattan, 257 p. [M-B : K 94 T73]

- LAVIGNE, Claire-Hélène (2000). « L'utilisation des gloses comme moyen d'appropriation et de réinvention culturelle », dans [GÉMAR, Jean-Claude \(dir.\) \(2000b\)](#), <http://www.tradulex.org/Actes2000/sommaire.htm>.
- LAVOIE, Judith (2002). « Le discours sur la traduction juridique au Canada », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 47, n° 2, p. 198-210. [CTTJ : RBH]
- LAVOIE, Judith (2003). « Faut-il être juriste ou traducteur pour traduire le droit ? », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 48, n° 3, p. 393-401. [CTTJ : Cart. FIN]
[HTTP://WWW.ERUDIT.ORG/REVUE/META/2003/V48/N3/007599AR.HTML](http://www.erudit.org/revue/META/2003/v48/n3/007599AR.HTML)
- LAVOIE, Judith (2005). « Droit et traductologie : convergence et divergence », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 523-535. [CTTJ : FIN]
- LESAGE, Germain (1979). « La traduction en droit canonique », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 146-158. [CTTJ : RBH]
- MANSON, Aline (2007). « Les juristes-traducteurs, un regroupement de spécialistes de la langue », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 18. [CTTJ : Boîte 25]
- MOREAU, Michel (1995). « L'avenir de la traduction juridique », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 267-278. [CTTJ : FIN]
- MOUNIN, Georges (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris Gallimard, 296 p. [CHAM : P 306 M66]
- NICOLAU, Gilda (2005). « La langue juridique, entre ordre et désordre », dans [GREENSTEIN, Rosalind, dir. \(2005\)](#), p. 11-31. [M-B : K 213 L374]
- PARVU, Allan (2007). « Legal translation and the practice of law », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 8-9. [CTTJ : Boîte 25]
- PIGEON, Louis-Philippe (1982). « La traduction juridique – L'équivalence fonctionnelle », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\)](#), p. 271-281. [CTTJ : FIN]
- REED, David G. (1979). « Problèmes de traduction juridique au Québec », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 95-102. [CTTJ : RBH]
- REED, David G. (1983b). « Quic-law and Ottawa's Terminological Data Bank : How Can They Be Used by Legal Translators and Terminologists? », polycopié, 27 p. Propos prononcés à Moscou. [CTTJ : Cart. FIN]

- RIBÉ, Enriqueta, et Miguel OLIVERA (1979). « Les présuppositions du discours : un dilemme pour le traducteur », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 130-140. Étude jurilinguistique. [CTTJ : RBH]
- SAURON, Véronique-Anne (2006). « Des dangers d'une approche terminologique en traduction juridique », *Traduire*, n° 210, p. 39-55. [CTTJ : Cart. FIN]
- ŠARČEVIĆ, Susan (1997). *New Approach to Legal Translation*, La Haye, Londres et Boston, Kluwer Law International, 308 p. [M-B : K 213 S27]
- SCHWAB, Wallace, dir. (2002). *Traduction et terminologie juridiques* (numéro 47:2 de la revue *Meta*), 293 p. Articles en matière de jurilinguistique de Gilles BERGERON, Maria DA GRAÇA KRIEGER, Jean-Claude GÉMAR, Guy JOURDAIN et Judith LAVOIE. [CTTJ : RBH]
- SPARER, Michel (1979). « Pour une dimension culturelle de la traduction juridique », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 68-94. [CTTJ : RBH]
- TARAVELLA, AnneMarie (2007). « L'interprétation judiciaire, une histoire de passion », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 9-10. [CTTJ : Boîte 25]
- TERRÉ, François (1986). « Brèves notes sur les problèmes de la traduction juridique », *Revue internationale de droit comparé*, n° 2, p. 347-350. [CTTJ : Cart. FIN]
- WILL, Heiner (1991). « La problématique du droit et de la langue dans la traduction de textes juridiques », *ARSP* 77, p. 446. Traduction/résumé d'un article du professeur Wolfgang Mincke de l'Université de Göttingen. [CTTJ : Cart. FIN]

Le vocabulaire juridique

- AGRON, Laure (2000). *Histoire du vocabulaire fiscal*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 519 p. [M-B : KJV 6557.2 A57]
- BOUTARD LABARDE, Marie-Chantal (1994). « Propos communautaires autour de deux mots : vocabulaire juridique et définition », dans [BEAUCHARD, Jean, et Pierre COUVRAT, dir. \(1994\)](#), p. 25-28. [CTTJ : Cart. FIN]
- CANADA. PROGRAMME NATIONAL DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES (1986-1995). *Dossiers terminologiques établis par le sous-comité technique du Comité de normalisation du PAJLO en matière de droit des biens, assortis des commentaires des consultants*, polycopié, Ottawa, 11 vol. [CTTJ : bur. de G. Snow]
- CANADA. PROGRAMME NATIONAL DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES (1997). Pages liminaires du *Dictionnaire canadien de la common law : Droit*

- des biens et droit successoral*, Cowansville (QC), Les Éditions Yvon Blais, p. ix-xv. [CTTJ : FIQ]
- CORNU, Gérard (2000). Pages liminaires du *Vocabulaire juridique*, 8^e éd., Paris, PUF, p. VII-XIII. [CTTJ : FIP]
- DA GRAÇA KRIEGER, Maria (2002). « Terminographie juridique et spécificités textuelles », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 47, n° 2, p. 233-243. [CTTJ : RBH]
- DE GROOT, Gérard-René (1995). « Guidelines for choosing neologisms », polycopié, 4 p. Étude comparative. [CTTJ : Cart. FIN]
- DE PLAEN, Jacqueline (1979). « La terminologie criminologique : un instrument et un symptôme », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 141-145. [CTTJ : RBH]
- DEVINAT, Mathieu (2005). « Réflexion autour des dictionnaires de droit civil », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 321-338. [CTTJ : FIN]
- DUBUC, Robert (1979). « Incidence de la langue juridique sur la langue de la gestion », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 159-165. [CTTJ : RBH]
- DUCHESNE, Andrée (1987). « La démarche terminologique appliquée à la common law », *L'Actualité terminologique*, vol. 20, n° 6, p. 11-12. [CTTJ : Cart. FIN]
- DUCHESNE, Andrée (1988). « Terminologie et common law en français : l'expérience canadienne », *TermNet News*, vol. 23, p. 25-30. [CTTJ : Cart. FIN]
- DUCHESNE, Andrée (1989). « La common law en français : démarche terminologique et normalisation », dans [PUIPIER, Paul, et José WOEHLING, dir. \(1989\)](#), p. 591-597. [CTTJ : Cart. FIN]
- DUMAS, Henri, et Cyrille GOULET (1986). « Vocabulaire français de la procédure pénale en France et au Canada », *L'Actualité terminologique*, vol. 19, n° 4, p. 10-11.
- FERLAND, Claude (1983). *Méthodologie de la terminologie juridique : Guide général d'exécution*, polycopié, 68 p. + notes. [CTTJ : BOÎTE 16A]
- FERLAND, Claude (1987). « Les bases méthodologiques de l'opération de normalisation », *L'Actualité terminologique*, vol. 20, n° 6, p. 13-15. [CTTJ : Cart. FIN]
- FERNBACH, Nicole-Marie (1989). « Chronique bibliographique » (recension de cinq ouvrages lexicographiques), *Revue de McGill*, vol. 34, p. 368-395. [CTTJ : Cart. FIN]

- GÉMAR, Jean-Claude (1986). « Jurilinguistique et lexicographie – Une première canadienne : le *Dictionnaire de droit privé* », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 27, n° 2, p. 437-461. [CTTJ : Cart. FIN]
- GOULET, J., et coll. (1975). « Quelques gammes sur les notes marginales », *Les Cahiers de Droit*, vol. 16, n° 4, p. 837. [CTTJ : Cart. FIN]
- GROFFIER, Ethel (1989). « Le juge Pigeon et la langue du droit », dans *Mélanges Louis-Philippe Pigeon*, Montréal, Wilson & Lafleur, p. 215-234. [CTTJ : Cart. FIN]
- GROFFIER, Ethel, et David REED (1990). *La lexicographie juridique : principes et méthodes*, Cowansville (QC), Les Éditions Yvon Blais, 151 p. [CTTJ : FIN]
- HOUBERT, Frédéric (2003). « Le traducteur juridique et les dictionnaires : amis ou ennemis? », *Hieronymus* (revue de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes), 8 p. [CTTJ : Cart. FIN et <http://www.tradulex.org/seattle/Dicos.pdf>]
- HOUBERT, Frédéric (2005). « Nouvelles réflexions sur les dictionnaires juridiques », 11 p. [CTTJ : Cart. FIN et <http://www.tradulex.org/seattle/dicos2.pdf>]
- HOUBERT, Frédéric (2006). « Des dictionnaires anciens aux lexiques en ligne : aspects de la lexicographie juridique », *Revue de la common law en français*, vol. 8, p. 547-586. [CTTJ : FIN]
- KASIRER, Nicholas (1999b). « *Lex-icographie mercatoria* », *American Journal of Comparative Law*, n° 47, p. 653-676. [CTTJ : Cart. FIN]
- KASIRER, Nicholas (2005). « A Civilian Dictionary for the Common Law of the *droit commun* », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 43-58. [CTTJ : FIN]
- LAUZIÈRE, Lucie (1979). « Un vocabulaire juridique bilingue canadien », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 109-114. [CTTJ : RBH]
- LEGRAND JR, Pierre (1992). « Le droit de Blackstone et la langue de Molière : une valse à mille temps », dans P. LEGRAND Jr., dir., *Common law d'un siècle l'autre*, Cowansville (QC), Les Éditions Yvon Blais, p. VII-XXI. Préface. [CTTJ : FD]
- LERAT, Pierre (2002). « Vocabulaire juridique et schémas d'arguments juridiques », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 47, n° 2, p. 155-162. [CTTJ : RBH]
- LERAT, Pierre (2005). « Le vocabulaire juridique entre langue et texte », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 59-70. [CTTJ : FIN]

- LEVENEUR, Laurent (1999). « Le choix des mots en droit des personnes et de la famille », dans [MOLFESSIS, Nicolas, dir. \(1999\)](#), p. 11-29. [CTTJ : FIN]
- MAGUIRE WELLINGTON, Louise (2002). « Émergence d'une nouvelle terminologie bijuridique dans les lois fédérales », *L'Actualité terminologique*, vol. 35, n° 2, p. 20-23. [CTTJ : Cart. FIN]
- OST, François (1991). « Le Code et le dictionnaire. Acceptabilité linguistique et validité juridique », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\)](#), p. 163-194. [M-B : K 213 L33]
- PARDONS, Claude (1995). « Élaboration d'une terminologie française de common law », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 279-294. [CTTJ : FIN]
- PATRY, Réjean (1988). « La normalisation de la terminologie française de la common law : son acceptation », *TermNet News*, vol. 23, p. 30-35. [CTTJ : Cart. FIN]
- PESANT, Ghislaine, et Estelle THIBAUT (1995a). « L'apport de la terminologie à la jurilinguistique », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 351-362. [CTTJ : FIN]
- REED, David G. (1983a). « Une fiche terminologique juridique », *Multilingua*, vol. 2, n° 2, p. 101-107. [CTTJ : Cart. FIN]
- SCHWAB, Wallace (1984). *Les anglicismes dans le droit positif québécois*, Québec, Conseil de la langue française, 160 p. [CTTJ : RBF]
- SNOW, Gérard (1989). « La “refrancisation” de la common law : entreprise néologique », dans Fédération du français universel, *Exprimer la modernité en français* (actes de la Biennale de la langue française tenue à Québec en 1989), Québec, Gouvernement du Québec, p. 387-389, et dans *Télé-CLEF*, n° 4, p. 14-16. [CTTJ : Cart. FIN]
- SNOW, Gérard (1990b). « Le classement des termes : Problèmes particuliers à la terminologie juridique », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 9, n° 2, p. 113-123. [CTTJ : Cart. FIN]
- SNOW, Gérard (1993). * JURITERM – logiciel de recherche terminologique +, *L'Actualité terminologique*, 26:1, p. 22-23 [CTTJ : Cart. 105]
- SNOW, Gérard (2002). « Le use de la common law : étude terminologique », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 47, n° 2, p.186-197, et *Revue de la common law en français*, vol. 4, n° 2 (2002), p. 371-389. [CTTJ : Cart. FIN]
- SOURIOUX, Jean-Louis, et Pierre LERAT (1991). « La néologie juridique », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\)](#), p. 297-303. [M-B : K 213 L33]

TALLON, Denis (1999). « Le choix des mots au regard des contraintes de traduction », dans [MOLFESSIS, Nicolas, dir. \(1999\)](#), p. 31-36. [CTTJ : FIN]

TERRÉ, François, dir. (1990). *Vocabulaire fondamental du droit*, Paris, Sirey, 434 p., coll. « Archives de philosophie du droit », tome XXXV. [CTTJ : FIN]

VERRIER, Danielle (2000). « Recherche terminographique en traduction juridique réalisée au moyen d'outils informatiques », dans [GÉMAR, Jean-Claude \(dir.\) \(2000b\)](#), <http://www.tradulex.org/Actes2000/sommaire.htm>.

Études terminologiques ponctuelles

BEAUDOIN, Louis (1990). « Quelques réflexions sur les termes *banc* et *bench* », *L'Actualité terminologique*, vol. 23, n° 4, p. 11-12.

BELLERIVE, Robert (1999). « Ombudsmans? Ombudsmen? ou le pluriel des mots d'origine étrangère », *L'Actualité terminologique*, vol. 32, n° 1, p. 19-20.

BISAILLON, Claude (1982a). « La fixation et le calcul des dépens », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 5, p. 1-2.

BISAILLON, Claude (1982b). « La terminologie canadienne relative aux dépens », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 4, p. 1-2.

CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PRIVÉ ET COMPARÉ DU QUÉBEC. COMITÉ DE RÉDACTION DU *DICTIONNAIRE DE DROIT PRIVÉ* (1999a). « Notes lexicographiques : la bonne foi du point de vue du Canada », *Revue de droit uniforme*, vol. 4, n° 1, p. 77-83. [CTTJ : Cart. FIN]

CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PRIVÉ ET COMPARÉ DU QUÉBEC. COMITÉ DE RÉDACTION DU *DICTIONNAIRE DE DROIT PRIVÉ* (1999b). « Notes lexicographiques : Succession », *La Revue du Notariat*, vol. 101. [CTTJ : Cart. FIN]

CENTRE DE TRADUCTION ET DE TERMINOLOGIE JURIDIQUES DE L'ÉCOLE DE DROIT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON (1985). « *Adverse possession* = possession adversative », *L'Actualité terminologique*, vol. 18, n° 7, p. 11.

COLLIN, Ginette, et Jacques PICOTTE (1982). « Comptabilité et responsabilité financière des avocats », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 3, p. 1-2, et *L'Actualité terminologique*, vol. 16, n° 9 (1983).

DANDONNEAU, Antoni (1979). « La raison sociale en droit québécois », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 166-176. [CTTJ : RBH]

- DELMAR, Claude (1990). « Le processus de traitement des plaintes », *L'Actualité terminologique*, vol. 23, n° 4, p. 12-14.
- DIDIER, Emmanuel (1982). « Les traductions du mot “trust” », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 2, p. 1-2.
- GOULET, Cyrille (1986). « L'équivalent français du *probate* de la *Common Law* : vérification ou homologation? », *L'Actualité terminologique*, vol. 19, n° 6, p. 6-8.
- GOULET, Cyrille (2002). « Le sens d'**amender** s'est-il **modifié**? », *L'Actualité terminologique*, vol. 35, n° 4, p. 7-8.
- KALINOWSKI, Georges (1983). « Des divers sens du terme “jugement” », *Archives de philosophie du droit*, tome 28, Sirey, p. 295-302. [CTTJ : Cart. FIN]
- LABELLE, André, et Pierre DUCHARME (1991). « *Double Jeopardy*. Les périls de la traduction littérale... », *L'Actualité terminologique*, vol. 24, n° 4, p. 10-12.
- LANDIS, Michèle (2006). « Question de typographie », *L'Actualité langagière*, vol. 3, n° 4, p. 45.
- LAVALLEE, François (2007). « Si on dit *Alfonso Galiano*, dira-t-on *Michel Paliaro* ? », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 24. [CTTJ : Boîte 25]
- LORTIE, Serge (1987a). « La notion de *Rule of Law* », *L'Actualité terminologique*, vol. 20, n° 2, p. 11.
- LORTIE, Serge (1987b). « Les subtilités de la politesse : “With respect” et “Learned” », *L'Actualité terminologique*, vol. 20, n° 4, p. 5-6.
- LORTIE, Serge (1988). « Imposer une sentence », *L'Actualité terminologique*, vol. 21, n° 2, p. 14-16.
- LORTIE, Serge (1989a). « De la bonne façon de lire : l'expression *reads as follows* », *L'Actualité terminologique*, vol. 22, n° 2, p. 12-14.
- LORTIE, Serge (1989b). « *Law office, Law firm* », *L'Actualité terminologique*, vol. 21, n° 4, p. 9.
- LORTIE, Serge (1990). « *Laundering* », *L'Actualité terminologique*, vol. 23, n° 4, p. 5-6.
- NACCARATO, Mario (2005a). « Note lexicographique : cy-près », *Les cahiers de droit*, vol. 46, septembre 2005, p. 771-781. [CTTJ : Cart. FIN]

- NACCARATO, Mario (2005b). « Fiduciaire », *La revue du notariat*, vol. 107, septembre 2005, p. 357-364. [CTTJ : Cart. FIN]
- PICOTTE, Jacques (1985). « *To affect* », *L'Actualité terminologique*, vol. 18, n° 3, p. 9-10.
- PICOTTE, Jacques (1989). « Aux verbes-signaux, arrêtez-vous! », *L'Actualité terminologique*, vol. 22, n° 6, p. 5-6.
- PRÉVOST, Alain (1986). « La clause *nonobstant* », *L'Actualité terminologique*, vol. 19, n° 3, p. 1-2.
- RACICOT, André (2001). « Traduire le monde : Amender la constitution », *L'Actualité terminologique*, vol. 34, n° 2, p. 29.
- RACICOT, André (2006). « Traduire le monde : les noms de capitales », *L'Actualité langagière*, vol. 3, n° 4, p. 34-35.
- RACICOT, André (2007). « Traduire le monde : les unités monétaires », *L'Actualité langagière*, vol. 4, n° 1, p. 32.
- REED, David G., et Kurt INDER (1983). « *Without prejudice* », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 9, p. 1-2.
- RENAUD, Eve (2007). « Notes et contrenotes – Le goût des mots », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 21. [CTTJ : Boîte 25]
- ROMY MASLIAH, Daphné (2002). « Les terminologies du multiculturalisme », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\)](#), p. 73-84. [M-B : K 94 T73]
- ROUHETTE, Georges (1995). « Le genre de “common law” », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 311-326. [CTTJ : FIN]
- SCHULTE-TENCKHOFF, Isabelle (2002). « *Community*-collectivité, multiculturalisme et droits collectifs au Canada », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\)](#), p. 63-72. [M-B : K 94 T73]
- SCHWAB, Wallace (1979). « Les entreprises commerciales », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 177-212. Étude sur le vocabulaire de la personnalité morale. [CTTJ : RBH]
- SNOW, Gérard (1984a). « *Damage, damages* », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 12, p. 1-2.

SNOW, Gérard (1984b). « *Hearing* », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 12, p. 2.

ZAMA, Charles (1982). « *Acceleration clause* », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 5, p. 1. Aussi paru en 1985 dans *L'Actualité terminologique*, vol. 18, n° 2, p. 11.

Guides et manuels

ALARIE, Jean (1976). « La législation déléguée », dans Barreau du Québec, Direction de la formation permanente, *Cours 13 : Technique de rédaction et règles d'interprétation des actes juridiques*, Québec, le Barreau, p. 56-90. [M-B : KEQ 202 T4]

ALLARD, Serge, et Pauline CURIEN (2000). *Manuel de rédaction juridique*, Cowansville (QC), Les Éditions Yvon Blais, 130 p. [CTTJ : FIN]

BEAUDOIN, Louis, et Madeleine MAILHOT (2005). *Expressions juridiques en un clin d'œil*, 3^e éd., Cowansville (QC), Yvon Blais, 441 p., 70 \$ [M-B : REF K 52 F7 B43]

BARREAU DU QUÉBEC. DIRECTION DE LA FORMATION PERMANENTE (1976). *Cours 13 : Technique de rédaction et règles d'interprétation des actes juridiques*, Québec, le Barreau, 148 p. [M-B : KEQ 202 T4]

BATSELÉ, Didier (2001). *Initiation à la rédaction des textes législatifs, réglementaires et administratifs*, Buxelles, Bruylant, 175 p. [M-B : KJK 48.7 B38]

CANADA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1997). *Guide canadien de rédaction législative française*, Ottawa, le Ministère, photocopié. [CTTJ : RBP]

DANCOSSÉ, Guy P. (1976). « Les contrats », dans Barreau du Québec, Direction de la formation permanente, *Cours 13 : Technique de rédaction et règles d'interprétation des actes juridiques*, Québec, le Barreau, p. 112-148. [M-B : KEQ 202 T4]

ESTOUP, Pierre (1988). *Les jugements civils : Principes et méthodes de rédaction*, Paris, Litec, 112 p. [CTTJ : FJE]

GÉMAR, Jean-Claude, et Vo HO-THUY (1990). *Difficultés du langage du droit au Canada*, Cowansville (QC), Les Éditions Yvon Blais, 205 p. [CTTJ : FIP]

JACOBY, Daniel (1976). « Quelques éléments de rédaction et d'interprétation des lois », dans Barreau du Québec, Direction de la formation permanente, *Cours 13 : Technique de rédaction et règles d'interprétation des actes juridiques*, Québec, le Barreau, p. 4-55. [M-B : KEQ 202 T4]

MAILHOT, Louise (2004). *Écrire la décision : Guide pratique de rédaction judiciaire*, 2^e éd., Cowansville, Les Éditions Yvon Blais, 180 p. [M-B : RESV K 94 M35]

- MANSON-DAOUST, Aline (1976). « La traduction juridique », dans Barreau du Québec, Direction de la formation permanente, *Cours 13 : Technique de rédaction et règles d'interprétation des actes juridiques*, Québec, le Barreau, p. 91-111. [M-B : KEQ 202 T4]
- MENDEGRIS, Roger, et Georges VERMELLE (1989). *Le commentaire d'arrêt en droit privé*, Paris, Dalloz, 132 p., coll. « Méthodes du droit ». [CTTJ : FJE]
- NOUVEAU-BRUNSWICK. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1986-). *Guide de rédaction des règlements*, Nouveau-Brunswick, le Ministère. Mis à jour au 20 juillet 1993. [CTTJ : RBP]
- PICOTTE, Jacques (1991-). *Juridictionnaire : Recueil des difficultés et des ressources du français juridique*, Moncton, Université de Moncton, Faculté de droit, Centre de traduction et de terminologie juridiques. Version électronique accessible en ligne sur TERMIUM ainsi qu'à l'adresse <http://www.umoncton.ca/CTTJ/docs/Juridictionnaire.pdf>.
- SOURIOUX, Jean-Louis, et Pierre LERAT (1997). *L'analyse de texte : Méthode générale et applications au droit*, 4^e éd., Paris, Dalloz, 63 p., coll. « Méthodes du droit ». [CTTJ : FIN]
- TREMBLAY, Richard, Rachel JOURNEAULT-TURGEON et Jacques LAGACÉ (1984). *Guide de rédaction législative*, Québec, SQIJ, 129 p. [CTTJ : RBP]
- VITALE, Geoffrey, Michel SPARER et Robert LAROSE (1978). *Guide de la traduction appliquée*, Paris et Montréal, Librairie Vuibert et Les Presses de l'Université du Québec. [M-B : PE 1498 G8]

Recherche, enseignement

- DE LAMBERTERIE, Isabelle (2005). « Quel droit d'auteur pour les dictionnaires et autres travaux de jurilinguistique? », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 363-376. [CTTJ : FIN]
- GÉMAR, Jean-Claude (1979). « La traduction juridique et son enseignement : aspects théoriques et pratiques », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 24, n° 1, p. 35-53. [CTTJ : RBH]
- LÉTOURNEAU, Gilles (1980). « La formation des rédacteurs de lois », *Revue du Barreau*, tome 40, n° 1, p. 42-57. [CTTJ : Cart. FIN]
- MARESCHAL, Geneviève, dir. (1985). *Colloque sur l'enseignement de la traduction juridique, 21 et 22 février 1985*, Ottawa, Université d'Ottawa, École de traducteurs et d'interprètes, 72 p., coll. « Documents de traductologie », n° 4. [CTTJ : FIN]
- SNOW, Gérard (2003). « L'indispensable recherche jurilinguistique et ce qu'elle permet d'apprendre du droit », *Revue de la common law en français*, vol. 5, n° 1, p. 211-219.

SOURIOUX, Jean-Louis (1999). « Pour l'apprentissage du langage du droit », *Revue trimestrielle de droit civil*, vol. 98, n° 2, p. 343-353. [CTTJ : Cart. FIN]

SPARER, Michel (1988). « L'enseignement de la traduction juridique : une formation technique et universitaire », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 33, n° 2, p. 320-328. [CTTJ : Cart. FIN]

SPARER, Michel (2002). « Peut-on faire de la traduction juridique? Comment doit-on l'enseigner? », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 47, n° 2, p. 265-278. [CTTJ : RBH]

<http://www.erudit.org/revue/meta/2002/v47/n2/008014ar.pdf>

La jurilinguistique comparée (entre le français et d'autres langues)

ALLARD, France (2005). « Entre le droit civil et la common law : la propriété en quête de sens », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 193-223. [CTTJ : FIN]

BHATIA, Vijay K., et collab. (2003). *Multilingual and Multicultural Contexts of Legislation: An International Perspective*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 290 p. [M-B : K 2400 M85]

CHEMES, Valeriy (1999). « La langue du droit et la société ukrainienne », *Essais sur la rédaction législative*, Ottawa, Centre de réforme du droit et de rédaction législative, p. 25-64. En ukrainien, français et anglais. [CTTJ : FFH]

FERNBACH, Nicole-Marie (1984). « Bibliographie de jurilinguistique comparée », *L'Actualité terminologique*, vol. 17, n^{os} 7 et 8, p. 1-11. [CTTJ : Cart. FIN]

FLETCHER, George P. (1999). « Fair and Reasonable. A Linguistic Glimpse into the American Legal Mind », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\)](#), p. 57-70. Étude comparative. [CTTJ : FIN]

HARVEY, Malcolm (2005). « Pardon my French : The Influence of French on Legal English », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 261-275. [CTTJ : FIN]

KASIRER, Nicholas (1999a). « Le *real estate* existe-t-il en droit civil? Un regard sur le lexique juridique de droit civil de langue anglaise », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\)](#), p. 89-114. [CTTJ : FIN]

KASIRER, Nicholas (2002). « The Common Core of European Private Law in Boxes and Bundles », *European Review of Private Law*, n° 3, p. 417-437. [CTTJ : Cart. FIN]

KITAMURA, Ichiro (1987). « La traduction juridique : un point de vue japonais », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 28, n° 4, p. 747-792. [CTTJ : RBH]

- LEVI, Judith N. (1982). *Linguistics, Language, and Law: A Topical Bibliography*, Bloomington (Indiana), Indiana University Linguistics Club, polycopié. [CTTJ : FIN]
- MACKAAY, Ejan (2005). « La traduction du nouveau Code civil néerlandais en anglais et en français », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 537-549. [CTTJ : FIN]
- MATTILA, Heikki (2005). « Jurilinguistique et latin juridique », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 71-89. [CTTJ : FIN]
- SACCO, Rodolfo (1987). « La traduction juridique : Un point de vue italien », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 28, n° 4, p. 845-859. [CTTJ : RBH]
- SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. (1999). *Les multiples langues du droit européen uniforme*, Turin, Paris et Montréal, L'Harmattan, 223 p. Actes du colloque tenu les 4 et 5 décembre 1998 à Turin. [CTTJ : FIN]
- VIANDIER, Alain (1988). *Recherche de légistique comparée*, Berlin, Springer-Verlag, 175 p. [CTTJ : FFH]
- WAGNER, Anne (2002). *La langue de la Common Law*, Paris, L'Harmattan, 353 p. Étude sur la common law en anglais. [CTTJ : FIN]
- WEST, Thomas L. (2005). « The Council of Europe's French-English Legal Dictionary : An American Lawyer's Analysis », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 431-443. [CTTJ : FIN]

L'aménagement du français juridique

- ALLARD, Pierre (2003). « Common law en français ou le rude défrichage », *National (The Canadian Bar Association / L'Association du Barreau canadien)*, vol. 12, n° 2, p. 23-27. [CTTJ : Cart. FIN]
- AUVERANA, Iliana (2006). « L'aménagement jurilinguistique au Canada », *L'Actualité langagière* 3 : 3, p. 22-24 [CTTJ : Cart. FIN]
- BASTARACHE, Michel (1983). « Pour réussir le bilinguisme judiciaire au Nouveau-Brunswick », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 24, n° 1, p. 55-67. [CTTJ : RBW]
- BASTARACHE, Michel (1997). « La situation du français devant les tribunaux du Nouveau-Brunswick : Dix-sept ans après l'ouverture de l'École de droit », *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, p. 263-274. [CTTJ : Cart. FIN]
- BASTARACHE, Michel, et David REED (1982). « La nécessité d'un vocabulaire français pour la Common law », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\)](#), p. 207-216. [CTTJ : FIN]

- BAUDOIN, Jean-Louis (1997). « Quelques réflexions d'un civiliste sur la common law plurielle », *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, p. 283-289. [CTTJ : Cart. FIN]
- BAUER-BERNET, Hélène (1982). « Le multilinguisme du droit de la Communauté européenne », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\)](#), p. 187-197. [CTTJ : FIN]
- BOURBONNAIS HYDE, Christian, dir. (1997). *Actes du colloque « Pour une common law à notre image »*, numéro spécial de la *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, 347 p. Actes du colloque tenu à l'École de droit de l'Université de Moncton les 4 et 5 novembre 1995. [M-B : Périodiques]
- CANADA. COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES (1999). *L'utilisation équitable du français et de l'anglais devant les tribunaux fédéraux et devant les tribunaux administratifs fédéraux qui exercent des fonctions quasi judiciaires*, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 84 p. [CTTJ : FIM]
- CANADA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1982). *Le ministère de la Justice et les langues officielles : Un énoncé de principes*, Ottawa, le Ministère, 20 p. [CTTJ : Boîte FIM]
- CANADA. SecrÉTARIAT D'ÉTAT BUREAU DES TRADUCTIONS (1982). *Enquête sur les exigences des utilisateurs de la traduction juridique et de l'interprétation judiciaire : rapport final*, photocopié, 19 p. + annexes. [CTTJ : RBH]
- CHAREST, Brigitte (2007). « L'aménagement jurilinguistique au Canada », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 22-23. [CTTJ : Boîte 25]
- CHÈNE, Christian. (2000). « Introduction historique : Le français, langue du droit français », dans [DE LAMBERTERIE, Isabelle, et Dominique BREILLAT, dir. \(2000\)](#), p. 9-12. [CTTJ : FIN]
- CANTLIE, Ronald (1989). « The French language and the common law », *Manitoba Law Journal*, vol. 18, n° 3, p. 341-364. [CTTJ : Cart. FIN]
- COMITÉ SUR L'INTÉGRATION DES DEUX LANGUES OFFICIELLES À LA PRATIQUE DU DROIT (1981). *Rapport final*, Nouveau-Brunswick, 111 p. [CTTJ : FIM]
- COUTURIER, Jacques Paul (1995). « Quelques éléments de la culture juridique acadienne à la fin du 19^e siècle », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 28, n° 1, p. 81-102. [CTTJ : Boîte 13]
- DOUCET, Michel (1997). Rapport de synthèse du colloque « Pour une common law à notre image »: Partie I, *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, p. 317-328. [CTTJ : Cart. FIN]

- GALLO, Giovanni (1999). « Les juristes linguistes de la Cour de Justice des Communautés européennes. Quelques aspects de leurs activités », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\)](#), p.71-88. [CTTJ : FIN]
- GREGORY, Gordon F. (1979). « La pratique de la *common law* en français au Nouveau-Brunswick : nouveaux développements », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 12, n^{os} 2 et 3, p. 129-137. [CTTJ : Boîte 13]
- GROFFIER, Ethel (1990). « La langue du droit », *Meta (Journal des traducteurs)*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 35, n^o 2, p. 314-351. [CTTJ : Cart. FIN]
- LEVASSEUR, Alain A. (1995). « Langue politique, langue légale? », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 233-254. [CTTJ : FIN]
- L'HEUREUX, Jacques, dir. (1983). *Égalité juridique des langues*, numéro spécial de la revue *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 24, n^o 1, 225 p. [CTTJ : RBW]
- LOCKYER, James E. (1982). *Rapport et recommandations sur l'intégration des deux langues officielles (aux) Services du ministère de la Justice*, Ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick, 196 p. [CTTJ : FIM]
- MACLAUCHLAN, Wade (1997). « Au-delà de la dualité », *Revue de la common law en français*, vol. 1, n^o 2, p. 291-296. [CTTJ : Cart. FIN]
- MCINTYRE-THERIAULT, Gisèle (2006). « La traduction judiciaire au Nouveau-Brunswick », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n^o 91, p. 11. [CTTJ : Boîte 25]
- NOUVEAU-BRUNSWICK (1984). *Énoncé de principes sur les langues officielles du ministère de la Justice*, Ministère de la Justice, 11 p. [CTTJ : Boîte FIM]
- NOUVEAU-BRUNSWICK. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1983). *Réponse abrégée aux « Rapport et recommandations sur l'intégration des deux langues officielles (aux) Services du ministère de la Justice »*, Nouveau-Brunswick, le Ministère, 87 p. [CTTJ : FIM]
- PATRY, Réjean (1983). « Le bilinguisme judiciaire dans les juridictions fédérales », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 24, n^o 1, p. 69-79. [CTTJ : RBW]
- PAULIN, Réjean (1994). « La common law dans la francophonie : De Moncton à Yaoundé! », *National (The Canadian Bar Association / L'Association du Barreau canadien)*, vol. 3, n^o 4, p. 28-31. [CTTJ : Cart. FIN]
- PERRET, Louis (2000). « Harmonisation et dissonance : Langues, droit et mondialisation », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n^{os} 1 et 2, p.177-199. [CTTJ : FIA]

- PESANT, Guislaine, et Estelle THIBAUT (1995b). « Pour la reconnaissance de la fonction de jurilinguiste », polycopié, 5 p. [CTTJ : Cart. FIN]
- POIRIER, Donald (1997). « La common law en français : outil d'assimilation ou de prise en charge? », *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, p. 215-246. [CTTJ : Cart. FIN]
- POIRIER, Donald (2003). « Le rôle des juristes de la Faculté de droit de l'Université de Moncton dans le développement de la common law en français et de la société civile acadienne », dans *L'Acadie plurielle : Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Moncton, Université de Moncton, Centre d'études acadiennes, p. 631-664. [CTTJ : Cart. FIN]
- POIRIER, Donald (2005). « Les trois fonctions de la traduction dans la création et le développement de la common law en français », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 551-564. [CTTJ : FIN]
- RICHARD, Guy (1979). « Problèmes relatifs à la pratique de la *common law* en français devant les tribunaux du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 12, n^{os} 2 et 3, p. 139-144. [CTTJ : Boîte 13]
- RICHARD, Guy (1981). « Le rôle particulier des premiers diplômés de l'École de droit de l'Université de Moncton », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 14, n° 2, p. 257-266. [CTTJ : Boîte 13]
- SAVOIE, Roger (1979). « Comment faciliter la pratique de la *common law* en français », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 12, n^{os} 2 et 3, p. 39-46. [CTTJ : Boîte 13]
- SAVOIE, Roger (1997). « Les possibilités d'une common law plurielle : Point de vue d'un observateur-participant », *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, p. 297-302. [CTTJ : Cart. FIN]
- SMITH, Elmer E. (1979). « Peut-on faire de la common law en français ? », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 12, n^{os} 2 et 3, p. 39-46. [CTTJ : Cart. FIN]
- SMITH, J.A. Clarence (1983). « La common law en français », *Revue du Barreau canadien*, vol. 61, p. 595-608. [CTTJ : Cart. FIN]
- SNOW, Gérard (1980). « La pratique du droit en français : Hors Québec, tout reste à faire », *Perception*, vol. 3, n° 4, p. 19-20. [CTTJ : Cart. FIN]
- SNOW, Gérard (1994). « Développement de deux cultures juridiques distinctes au Canada », dans [GLENN, H. Patrick, et Monique OUELLETTE, dir. \(1994\)](#), p. 33-34. [CTTJ : Cart. FIN]
- SNOW, Gérard (1999b). « Techniques de transfert du droit dans un contexte multilingue », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\)](#), p. 187-192. [CTTJ : FIN]

- SNOW, Gérard (2006). « La publication des décisions de justice au Nouveau-Brunswick et au Canada » dans CASTONGUAY, Lynne, et Nicholas KASIRER (dir.), *Étudier et enseigner le droit : hier, aujourd'hui et demain*, études offertes à Jacques VANDERLINDEN, Bruxelles, Bruylant et Cowansville (Québec), Yvon Blais, 2006, p. 357-372. [M-B : K 235 E97]
- SOBERMAN, D.A. (1976). *Rapport préparé pour la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes : la formation juridique dans les provinces maritimes*, Kingston, Queen's University, 86 p. + annexes. Adaptation d'une traduction. [CTTJ : FIM]
- THÉRIAULT, Gisèle (2005). « Communication » (sur la traduction judiciaire au Nouveau-Brunswick, présentée dans le cadre du premier Institut d'été de jurilinguistique tenu à la Faculté de droit de l'Université McGill, à Montréal, le 4 août 2005), *Revue de la common law en français*, 7 : 1-2, p. 495-504.
- VANDERLINDEN, Jacques (1998). *Genèse et jeunesse d'une institution : L'École de droit de l'Université de Moncton*, Moncton, Université de Moncton, 166 p. [CTTJ : FIA]
- VANDERLINDEN, Jacques (1999b). « Le futur des langues du droit ou le dilemme du dernier orateur », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\)](#), p. 193-221. [CTTJ : FIN]